

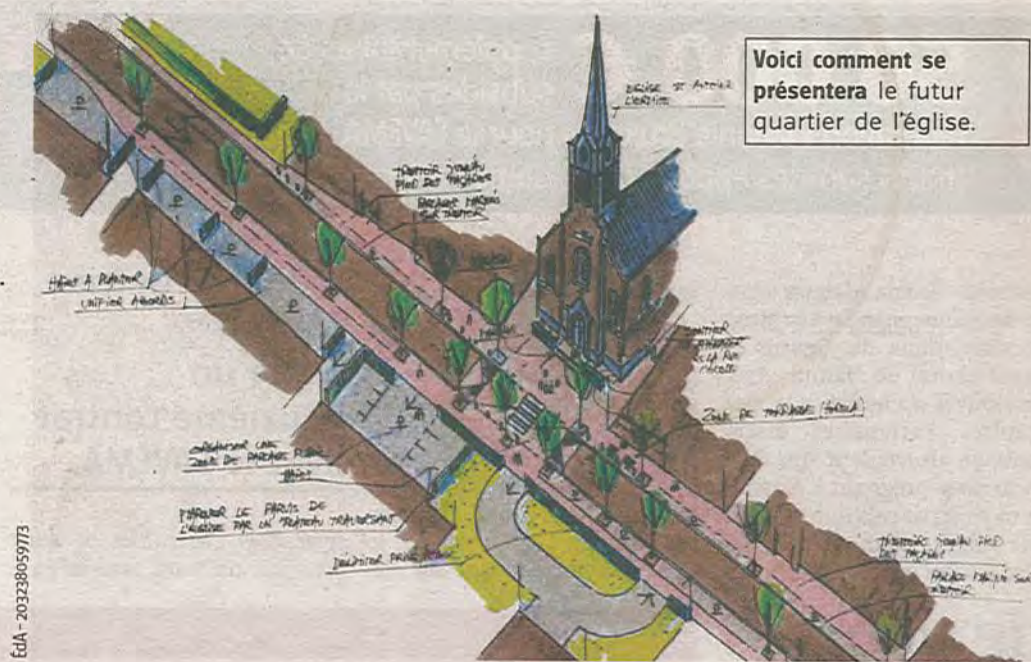
SOMME-LEUZE Noisieux

Du nouveau pour la traversée de Noisieux

En 2016, on devrait procéder aux travaux de sécurisation de la traversée de Noisieux. À moins d'être retardé par des travaux d'égouttage.

• Michel MOTTE

Il y a un an, la commune de Somme-Leuze avait invité les habitants de Noisieux à venir découvrir les suggestions envisagées par le SPW et le bureau d'études Agua pour la traversée routière de Noisieux. Il s'agit, en effet, d'une route rectiligne d'un kilomètre qu'on confond souvent, disent les riverains, avec une piste de ski. La vitesse y est très rapide malgré la limitation actuelle à 70 km/h. De 6 000 à 8 000 véhicules passent par là tous les jours. Près de deux cents riverains parmi lesquels des commerces et services la jalonnent. Devant les résultats enregistrés par les services de police en matière de vitesse, la commune avait décidé d'y réa-



liser des travaux de sécurité qui ont été présentés, alors, à environ 80 personnes présentes. Lesquelles avaient fait des propositions suite aux plans et dessins qu'on leur présentait. Pas question d'expropriations avait-on bien insisté de part et d'autre de la table. On avait aussi réclamé une piste cyclable, la pose d'un radar fixe, des

chicanes, des endroits où stationner son véhicule, les riverains refusant qu'on gare éternellement devant chez eux. On avait aussi lancé l'idée d'une passerelle en surplomb de l'Ourthe, collée au pont, etc.

Du concret

Une réunion présentant les

plans et le coût des travaux vient d'avoir lieu. Elle réunissait à nouveau des riverains, le bourgmestre, l'échevine, Mme Lecomte et le Bureau Agua. Chose importante réclamée l'an dernier : le phasage des travaux a été admis et, chose nouvelle, ils ne concerneront que le tronçon depuis l'entrée du village, côté

Voici comment se présentera le futur quartier de l'église.

Baillonville jusqu'avant le pont sur l'Ourthe. Exit donc momentanément (?) l'idée de la passerelle. Les piétons ne seront sans doute pas contents car l'endroit est très dangereux. Important : on va aménager des trottoirs sur toute la traversée du village, limiter la vitesse à 50 km/h et installer un radar répressif fixe (dans les deux sens de circulation) dans les deux mois qui viennent, déjà. Le même dispositif sera installé à Heure. Des aménagements au cœur du village seront réalisés comme par exemple, un petit parc au carrefour de la rue de la ferme. On va aussi arborer un peu plus et aménager des passages pour piétons et un rond-point, rue Cognely. Le quartier commercial va subir une cure de jeunesse. L'éclairage sera aussi un peu plus tamisé. Mais pas question de piste cyclable, la largeur de la chaussée ne le permet pas. Coût total prévu : 1 333 000 € mais la part communale ne devrait être que de 624 000,00 €. La commune se propose, en effet, de solliciter les crédits développement rural. ■